

Restructuration du siège Par Issy la sortie

■ Alors que le calendrier des déménagements avance, des points essentiels restent en suspens ■ SUD PTT n'est pas dupe des présentations de la direction, la grande majorité du personnel va voir ses conditions de travail profondément dégradées ■ Temps de trajet, exigüité et proximité des postes de travail, désimbrication des services, le dossier est loin d'être clos pour le personnel ■

Un village qui pose des questions

Si l'on creuse un peu le pourquoi du projet "Village La Poste", il y a de quoi se poser des questions. Un déménagement de plusieurs sites qui va aboutir à plusieurs sites, des NODs répartis en familles d'activité, le support d'un côté et la production de l'autre, un refus obstiné de labelliser l'opération, pour SUD PTT cette opération ne tourne pas rond. Elle est à l'image de la stratégie empruntée par les dirigeants du groupe, courir après des chimères, communiquer, saupoudrer La Poste de paillettes vertes pour la COP21, frissonner devant l'uberisation de la société. Ils n'ont rien de crédible à avancer, mais ils communiquent, ils gesticulent et ils taillent dans le vif : l'emploi, le service public, les infrastructures de La Poste en prennent pour leur grade. Pour SUD PTT, le projet Village est bien révélateur de cet état d'esprit, une opération coûteuse, de prestige qui masque un plan de restructuration visant 13 directions, un plan qui va plus loin que l'aller retour entre le 75 et le 92, puisque 25 000 emplois des fonctions support qui dépendent aussi de ces 13 directions sont sur la sellette. En l'espace il s'agit d'un véritable plan de reclassement que La Poste veut taire !

Pourquoi labelliser ?

SUD PTT, qui n'a pourtant pas signé l'accord "Un Avenir Pour Chaque Postier" s'étonne que les modalités prévues pour la mobilité des agents dans les services en restructuration ne soient pas appliquées dans le cas du village La Poste. On pourra jouer sur les mots mais le projet ne consiste pas simplement à changer de siège à quelques kilomètres de distance, les services vont être démantelés pour être reconstitués sur des sites différents et l'on connaît trop bien l'affection de nos dirigeants pour le jeu des chaises musicales. Preuve du côté ludique de l'opération, selon nos calculs et en fonction du nombre d'agents qui vont déménager, les bureaux qui doivent atteindre 10m2 par agent selon les normes, iront de 4 à 7 m2 dans tous les bureaux de plus d'une personne. Soit la direction a très cyniquement prévu que tout le monde ne suivrait pas, soit elle a décidé de créer une vaste boîte à sardines pour mettre l'ambiance...

Une "auto évaluation" pour les trajets

Il est évident que les trajets vont être allongés pour la grande majorité des personnels impactés, ce qui va induire des bouleversements dans les équilibres vie privée / vie professionnelle. Nous avons demandé à la direction à ce que les agents évaluent eux même cette surcharge en temps et en embarras, ils et elles sont les mieux placés pour en prévoir les impacts. Nous avons déjà relevé des situations intenable avec des emplois du temps ingérables pour certaines familles, dès 6h00 du matin avec 5h de temps de transports quotidien ! Comment imaginer que des alternatives et un accompagnement digne de ce nom ne soient pas mis en place pour répondre aux conséquences du projet ?

Un vernis écolo qui ne tient pas

Année de la COP 21 oblige, quel ne fut pas notre étonnement de voir que l'immeuble flambant neuf Lemnys, bardé de normes HQE etc... ne sera pourvu d'aucun panneau solaire, l'immeuble sera garanti 0% énergies renouvelables, de quoi satisfaire le lobby nucléaire. Il y a aussi de quoi satisfaire le lobby automobile dans les propositions puisque la direction propose aussi de rembourser l'achat de véhicules (même des Volkswagen et des Porsche) à hauteur de 20% avec plafond à 1500 € ! A ceci, on pourra rajouter l'allongement des temps et des distances pour la majeure partie du personnel, on est bien en présence d'un laboratoire des mauvaises solutions pour le climat.

Le CHSCT de coordination se réveille

Censé rassembler les membres CHSCT des 13 NODs concernés, le 2ème CHSCT de coordination qui s'est tenu le 9 novembre a voté une expertise avec une restitution le 12 janvier 2016. C'est un délai assez court et le cabinet choisi fera des enquêtes pour, entre autres, évaluer les conséquences directes et indirectes du projet sur l'organisation, évaluer les conditions de travail et la santé des salariés, en particulier sur les temps de trajet en intégrant les derniers changements d'affectation. N'hésitez pas à leur répondre sur vos situations.

Pour SUD PTT l'affaire du Village La Poste doit être suivie de très près, bien-être, conditions de travail, équilibre vie privée vie professionnelle, c'est la priorité !



Fédération des activités postales et de télécommunication

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org